

Lyon 2^e

Emploi dissimulé, tapage... Ce bar est contraint de fermer trois mois

Les grilles métalliques du bar The Truth, dans le 2^e arrondissement à Lyon, sont baissées depuis vendredi 10 janvier dernier. Cette fermeture administrative, décidée par la préfecture, est prévue pour trois mois. Elle fait suite à plusieurs infractions constatées lors de contrôles.

Premier fait marquant : le 19 décembre 2024 à 2 heures du matin, « les services de police ont constaté l'ouverture tardive sans autorisation de cet établissement ne respectant pas l'horaire légal de fermeture », détaille la préfecture. Et pour cause, l'horaire légal de fermeture des bars et restaurants dans le Rhône est fixé à 1 heure du matin.

« Éviter toute nouvelle atteinte à l'ordre public »

Autre fait marquant annoncé par la préfecture : le 18 octobre 2024. Un contrôle du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) a été fait au sein de l'établissement. Il a permis de découvrir « la détention frauduleuse de tabac à narguilé destiné à la vente » et « aucun registre ne justifiant la provenance ou l'achat du tabac n'était disponible. » À noter que la « détention de produits de tabac manufacturés en vue de la vente sans en justifier l'origine constitue un acte délictueux ».

Nouvelle opération policière le 24 novembre 2024 vers 11 heures, en raison du tapage aux abords de l'établissement. « Il a également été constaté par les policiers, la détention de bouteilles de protoxyde d'azote », précise la préfecture.

D'autre part, lors de ces contrôles précipités, il a été constaté « l'emploi d'un salarié non déclaré ».

Cette mesure de fermeture administrative, ajouté la préfecture, est prise pour « éviter toute nouvelle atteinte à l'ordre public, la sécurité ou la tranquillité publique, ainsi que la récidive d'actes délictueux. »

ESB12-V0



Ce bar est fermé depuis le 10 janvier. Photo Michel Nielly

Lyon

« C'est mieux que dehors » : 80 sans-abri installés dans l'ancienne école Gilibert

Depuis mi-novembre, quatre-vingts personnes sans-abri sont installées dans l'ancienne école maternelle Gilibert, dans le 2^e arrondissement. Soutenues par l'association Jamais Sans Toit, elles s'inquiètent à l'idée de retourner à la rue une fois la trêve hivernale passée, le 31 mars.

En passant la porte de l'ancienne école maternelle Gilibert, la première chose que l'on remarque, c'est la chaleur. La chaleur humaine des 80 personnes qui occupent les lieux depuis maintenant 2 mois. « C'est logique, on dort à 27 dans cette pièce », soupire un jeune réfugié. Sur les murs dont la peinture s'écaillle, quelques dessins d'enfants, une corde accrochée sert d'étendoir à linge.

« Tout le monde en a profité pour rentrer et s'installer »

L'histoire commence mi-novembre 2024 : l'association Jamais Sans Toit, qui œuvre contre le sans-abrisme, va à la rencontre de familles à la rue, installées place Carnot. Sur place, elle découvre 80 personnes, dont 34 enfants. Une première demande d'hébergement, dans les locaux de l'ancienne école Gilibert, reste sans succès. Un peu plus tard, un soir, une manifestation sauvage s'organise. Les familles vont jusqu'à l'école et demandent au vigile sur place, à être logées. « Le vigile qui surveillait l'école désfäfectée est sorti. Tout le monde en a profité pour rentrer et s'installer », explique Juliette Murtin, porte-parole de l'association Jamais Sans Toit.

La mairie de Lyon a accepté que les familles restent jusqu'au 31 mars, date de fin de la trêve hivernale.

« On n'arrive pas à dormir »

Sur place, à l'école, une collégienne explique : « C'est trop bruyant la nuit, on n'arrive pas à dormir. Quand j'arrive en cours le matin, je suis trop fatiguée pour me concentrer ». Ici, les familles doivent faire avec la promiscuité : il n'y a qu'une seule douche, cachée par un petit muret, qui ne garantit aucune



Les personnes sans-abri font sécher leur linge dans les couloirs de l'école. Photo Romy Descamps

« L'objectif, c'est de mettre la pression sur la préfecture »

En décembre 2024, l'association Jamais Sans Toit a recensé 320 enfants qui dorment à la rue dans la métropole lyonnaise. Pour les loger en urgence, elle compte 26 établissements comme des collèges ou des écoles que les familles occupent la nuit avec l'autorisation de la mairie. Juliette, porte-parole de Jamais Sans Toit, insiste sur le terme « occupation » plutôt que « squat ». « L'occupation, ça se fait au vu de tout le monde, on ne s'en cache pas. On met des banderoles. Nous, ce qu'on souhaite, c'est trouver des solutions pour qu'ils ne restent pas ici indéfiniment ».

Un système d'hébergement saturé

Elle précise : « Maintenant, l'objectif c'est de mettre la pression sur la préfecture pour

qu'ils soient relogés, c'est un droit inconditionnel et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) doit s'en charger ». De son côté, la Préfecture du Rhône affirme : « L'État finance près de 27 000 places d'hébergement dans le Rhône. [...] En 2024, la Préfète a autorisé l'ouverture de 300 places supplémentaires qui ont été immédiatement occupées. Le système d'hébergement est saturé. Aujourd'hui, environ 9 000 ménages attendent un hébergement ou un logement accompagné selon la maison de la veille sociale. [...] La solution la plus responsable ne réside pas dans l'ouverture compulsive de places supplémentaires. Nous devons rendre le système d'hébergement d'urgence plus efficace. »

intimité.

Amélie, en CM2, est albanaise, comme une majorité des réfugiés dans l'école. Elle et sa famille racontent : « On est à la rue depuis 2 ans. Notre demande de papiers n'avance pas ». Ici, Amélie dort avec ses parents et ses 2 frères sur un matelas avec quelques couvertures. « C'est pas grave, c'est mieux que dehors. Maintenant, on attend indéfiniment que notre dossier avance », affirme sa mère.

La grande salle qui servait de gymnase accueille maintenant les personnes réfugiées souffrant. Albana, 41 ans, atteinte de la maladie de Parkin-

son, est ici avec son mari et son fils de 11 ans. Elle affirme être très stressée et fatiguée, mais avant tout soulagée de ne plus dormir dehors, où elle avait peur « des personnes violentes qui traînaient parfois ».

« L'occupation, c'est un accélérateur d'hébergement social »

Dans un des vestiaires, où des cartons ont été placardés aux vitres pour plus d'intimité, une famille afghane en situation régulière s'est installée. La mère et ses deux enfants ont fui l'Afghanistan en 2021. Majabi, la fille, est

souriente. Elle a trouvé une formation dans l'industrie, à la fac, où elle soude et apprend le français. Son frère, Mohammed, affirme ne manger qu'un repas par jour. Il sourit lui aussi. Ils espèrent qu'on leur proposera un logement social rapidement.

Tout le monde a en tête cette autre famille afghane, en situation régulière et pourtant à la rue faute de place, qui a trouvé un logement seulement quelques jours après s'être installée à l'école Gilibert. « L'occupation, c'est un accélérateur d'hébergement social », affirme Juliette.

• Romy Descamps